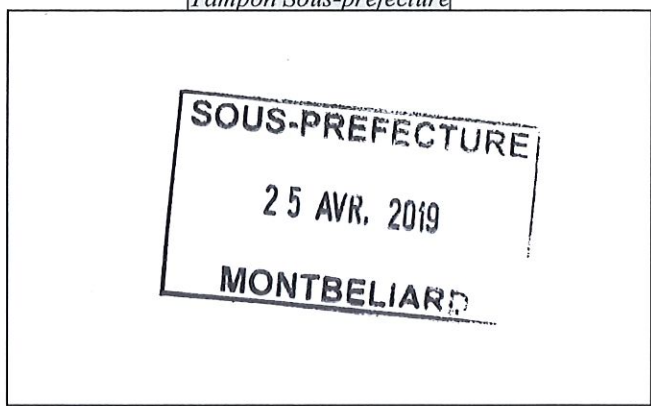


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS
CANTON : BAVANS
COMMUNE : BAVANS (25550)
N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 27/2019

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 02/04/2019	L'an deux mil dix neuf le onze avril à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 11/04/2019	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 22 Ayant donné procuration : 7 Absents excusés : 2 Absent : 0 Exclu : 0</i>	<i>Présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska. <i>Était représentés :</i> LALAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, GLAB Grégory, CLAUDON Pierre, MORASCHETTI Élisabeth.
OBJET : <i>Subvention à l’Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans</i>	<i>Procurations données :</i> LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline, SEGAUD Grégoire a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, DELMARRE Véronique a donné procuration à MULLER-FRAS Stéphanie, GORGULU Alpay a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, GLAB Grégory a donné procuration à BEDEZ Christian, CLAUDON Pierre a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth a donné procuration à RADREAU Sophie. <i>Absents excusés :</i> NOIROT Catherine, ADDE Patrick.
RÉSULTAT DU VOTE : <i>- Pour : 16 - Contre : 0 - Abstentions : 6</i>	Aurélie PLANÇON est nommée secrétaire de séance.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Mme Nathalie ATAR, M. David GRISEY, Mme Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l’AGASC.

Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 6 abstentions, alloue une subvention de 115 000 € à l’Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans pour l’année 2019.

Fait et délibéré à Bavans, le 11/04/2019
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 11/04/2019
Publiée le 11/04/2019.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

